

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.49 F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DES SACS BIODEGRADABLES GSM 40 POUR REPIQUAGE DES PLANTS DE CAFEIERS

Date de Publication : 10 / 8 /2026

Date d'ouverture des offres : 31 / 8 /2026

1. Objet du marché

Le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la Direction de la Promotion des Filières Agricole et des Produits Forestiers Non Ligneux « DPFAPFNL » invite, par le présent Appel Offre les candidats désirant présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture **en trois (3) lots DES SACS BIODEGRADABLES POUR LE REPIQUAGE DES PLANTS DE CAFEIERS.**

Le présent marché consiste en la fourniture de **27 000 000 SACS BIODEGRADABLES GSM 40 A UTILISER POUR LE REPIQUAGE DES PLANTS DE CAFEIERS EN 3 LOTS COMME SUIVANT :**

Lot 1 : 9 000 000 Sacs biodégradables de GSM 40.

Lot 2 : 9.000.000 Sacs biodegradables GSM 40.

Lot 3 : 9.000.000 Sacs biodegradables GSM 40.

2. Financement du marché

Le marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, Exercice 2026-2027

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est livrée selon la lettre de commande

4. Conditions de Participation

a) La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, possédant des conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

b) Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

c) Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 minutes à 15h30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : **Secrétariat du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.**

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation de deux bordereaux de versement de cinquante mille francs Burundais (50 000FBu) non remboursables. Ce montant sera versée sur compte n°C10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit moyennant accusé de réception à la Direction de la DPFAPFNL.

d) Qualification du candidat

La participation au marché est ouverte, à personnes morales ci-haut désignées, chacune au lot qui le concerne, car possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

e) Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins distante.

f) Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française seront déposés au secrétariat du Bureau de liaison du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Bujumbura, au plus tard le /.... /... à **10heures** précise, heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture de 27 000 000 SACS BIODEGRADABLES GSM 40 POUR LE REPIQUAGE DES PLANTS DE CAFEIERS** relatif au marché N°DNCMP/. *42* /F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du *31* / *8* / *2026* à 10heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le *31* / *8* / *2026* à **10 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

g) Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

h) Présentation de l'offre et garantie de soumission

Les soumissionnaires devront présenter les offres en cinq exemplaires dont un original et quatre copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, fixée à **Trente millions de francs burundais (30. 000 000FBu) et répartie lot par lot comme suit : Lot 1 : 10.000.000 FBu, Lot 2 : 10.000.000 FBu et Lot 3 : 10.000.000 FBu.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours calendriers à compter à partir de la date d'ouverture effective des offres.

i) Allotissement

Le présent marché est constitué de 3 lots :

- Lot 1 : 9.000.000 Sacs biodegradables GSM 40.**
Lot 2 : 9.000.000 Sacs biodegradables GSM 40.
Lot 3 : 9.000.000 Sacs biodégradables GSM 40.

j) Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le.... /...../2026
10 heures précise. Les offres parvenues postérieurement aux dates et heure limites de dépôt seront
 irrecevables.

k) Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture conformément aux articles 175 à 179 du Code des marchés publics du Burundi, au bureau de liaison du MINEAGRIE.

Le président de la sous-commission d'ouverture établira une liste des soumissionnaires présents qui sera signée par ces derniers et transmise à la DNCMP avec le procès-verbal d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

1) Analyse des offres

L'évaluation des offres se réfère au respect strict des documents constituant l'offre. Cette tâche est confiée à une sous-commission d'analyse d'Offre et se fait en une seule étape.

m) Délai de livraison

Le soumissionnaire livrera les fournitures dans un délai de quarante-cinq (45) jours au maximum à compter à partir de la date de signature de la lettre de commande. La réception sera faite par les membres d'une commission de réception désignée pour cette fin qui établira un procès-verbal. Cette commission est désignée par la Personne Responsable de la Passation des Marchés du MINEAGRIE.

n) Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence est ci-après :

Secrétariat du Bureau de liaison du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Bujumbura

o) Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir par écrit au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Gitega, le/...../2026

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Calinie MBARUSHIMANA

P.O. N. Lipnastov Eumarel